

PRIX D'ABONNEMENT :

UN AN, \$4.00.—SIX MOIS, 2.00 :

PAYABLE D'AVANCE.

Joins de Publication : Lundi, Mercredi et Vendredi.

Les Abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois.

On ne recevra point d'abonnement pour moins de six mois.—Tout semestre commencé se paie en entier.

L'ORDRE

UNION CATHOLIQUE.

PRIX DES ANNONCES.

Table with 2 columns: Description of ad types and their prices. Includes 'Six lignes, première insertion', 'Chaque insertion subséquente', etc.

Toutes les lettres d'affaires, communications, correspondances, doivent être adressées franco au Directeur du Journal, No. 26, Rue St. Gabriel.

BAS-CANADA.

Montréal, 20 Juillet 1860.

Nous n'avons pas voulu entretenir nos lecteurs d'une querelle qui vient de s'élever entre M. Brown et M. J. S. McDonald, au sujet de la tenue seigneuriale. La presse du ministère et de l'opposition a enveloppé cette question de tant de mensonges effrontés que nous avons cru de notre devoir d'attendre que le dernier mot fût dit pour porter un jugement définitif.

La question est celle-ci : Est-il vrai, ou non, que M. Brown, en formant son ministère, ait refusé de racheter les droits seigneuriaux à même les fonds publics ? Si nous interrogeons M. Dorion, il nous répondra par un signe de tête affirmatif, et il ajoutera que pour obtenir ce rachat de M. Brown il lui avait honnêtement accordé la représentation basée sur la population avec certaines conditions, ainsi que les écoles nationales d'Irlande. Tous les collèges français de M. Dorion disent la même chose, et M. J. S. McDonald avoue positivement que, sur le programme ministériel, cette clause se trouvait être la première. Nous le croyons volontiers malgré les dénégations de M. Brown, malgré le silence de M. Dorion, malgré les colères du Pays, M. Brown se trouvant seul de son côté. M. Foley, dont il invoque le témoignage, s'est séparé de lui pendant la dernière session, parce qu'il est impossible de marcher avec un homme qui remue chaque jour ses principes de la ville et qui ne recule ni devant l'infâme calomnie, ni devant la vérité que lui jettent à la figure ses vieux amis, pour faire triompher son fanatisme et sa chétive individualité.

Mais ce métier avilissant ne peut durer toujours, et aujourd'hui M. Brown se trouve pris dans le piège qu'il tendait aux autres. Pour avoir audacieusement menti à la face du pays, il se trouve isolé dans la vie publique, et son alliance serait un deuil national.

De ce démenti, que le Courrier du Canada appelle une querelle de famille, il ressort une triste et pourtant solennelle leçon pour nos hommes publics. En politique comme en religion, les principes seuls font les grands hommes d'États, les principes seuls font éviter ces crises effrayantes dont nous venons d'être les témoins. Si M. Dorion avait tenu à ces principes, il ne verrait pas aujourd'hui sa popularité s'écrouler avec celle de M. Brown. S'il tenait encore à ces principes il se leverait aujourd'hui et il dirait à son pays la vérité sur une question aussi importante. M. Brown ne voit jamais voulu le rachat des droits seigneuriaux à même le trésor public ; ou alors aurait-il pris l'argent ? Il invoque l'autorité et le témoignage de M. Dorion ; pourquoi M. Dorion s'obstine-t-il à garder un silence compromettant pour ses collègues bas-canadiens et pour lui-même ? Craint-il, par hasard, M. Brown, ou ses constituants ? M. Brown est intéressé à nier son programme afin de conserver son empire sur l'esprit du Haut-Canada, et à ce que M. Dorion joue un rôle sans patriotisme ; mais que M. Dorion sache que, ses constituants, que le pays tout entier sont intéressés et veulent connaître à quel prix il a obtenu un porte-feuille avec M. Brown.

Par la voix de la presse, ils lui demandent des explications qui devraient être depuis longtemps sous leurs yeux. CYRILLE BOUCHER.

Collège de St. Hyacinthe.

Dans ces temps où la politique est languissante ; au milieu de préparatifs sans nombre qu'occasionne nécessairement une réception royale, il est une chose que nous préférons à toutes les autres, car, quoique plus paisibles, les conséquences n'en sont pas moins précieuses : nous voulons parler des distributions de prix. C'est en quelque sorte présenter l'avenir, l'avenir de la famille et de la patrie que l'assistant, en observateur, à ces solennités. Voilà pourquoi nous prenons plaisir, depuis quelque temps, à orner nos colonnes des rapports de ces fêtes de l'enfance et de la jeunesse.

Nous avons eu la bonne fortune d'assister, mardi dernier, en passant à St. Hyacinthe, à la distribution des prix au collège de cette ville ; et nous avons été heureux de faire là, les réflexions qui précèdent : nous sommes certains que la foule immense qui encombrait la salle est prête à en dire autant.

L'auditoire était composé de tout ce que St. Hyacinthe compte de plus distingué et de plus honorable. M. Moreau, administrateur du diocèse, président ; à ses côtés, on voyait MM. les chanoines Fabre et Leblanc, le R. P. Aubert, supérieur des Oblats, le R. P. Faleur et Gocklen, du collège Ste Marie ; MM. Billardelle et Sentenne, du séminaire de St. Sulpice, ainsi qu'un très grand nombre de prêtres venus des paroisses environnantes.

Plusieurs personnes distinguées de Montréal avaient aussi donné leur concours : il va sans dire qu'elles ne l'ont pas regretté.

A 9 h., la bande du collège, exécutant un air national, annonça l'arrivée dans la salle de ce cortège, et à 9 h., la séance commença. Comme nous l'avions annoncé, le sujet qui devait occuper nos jeunes orateurs était : la destinée providentielle de Rome. MM. Geoffrion, Côté, Sabourin, Dupuy et Brissette, après M. Darceh agissant comme président, nous ont, dans un charmant entretien comme dans une simple conversation, parlé tour-à-tour de Rome, de ses monuments, de ses catacombes, de ses grandeurs, de sa décadence ; et nous ont montré le doigt de Dieu la prenant à son berceau et la conduisant à sa destinée immortelle qui est celle de conquérir le monde et d'y faire régner la vertu. On touchait à un sujet trop délicat pour ne pas aborder la grande question qui occupe, de nos jours, tous les esprits. Aussi, ça été un beau moment que celui où un des orateurs, examinant le sujet de la souveraineté temporelle du Pape, en a montré la légitimité et les crimes dont se rendent coupables les infâmes spoliateurs du St. Siège. Chaque homme, dans l'auditoire, sentait battre son cœur avec force à la peinture qui était faite des tristes événements actuels, et formait, avec l'orateur, un vœu pour le Vénérable Vieillard de Rome.

En somme, cette séance qui a duré plus de 3 heures, a été une des plus belles auxquelles nous avons assisté. Le choix de la question traitée dénote, chez ceux qui l'ont choisie, autant de tact que de cœur : nous en félicitons cordialement ces messieurs et nous les remercions sincèrement pour les beaux moments qu'ils nous ont fait passer.

Après la séance, vint la distribution des prix. Puis, M. le Directeur, ayant adressé quelques mots de remerciements aux élèves ainsi qu'aux parents et à l'assistance, dit qu'il allait décerner un prix de sagesse à celui des élèves qui, au jugement de ses condisciples, l'aurait mérité. Le vénéré évêque de St. Hyacinthe, dont la mémoire rappelle en cette circonstance solennelle, a fait couler plus d'une larme et nous a convaincu que son nom et son souvenir sont toujours chers aux habitants de St. Hyacinthe, avait établi, il y a sept ans, ce prix honorable, et se faisait un devoir de venir, chaque année, poser sur la tête de l'élève la palme d'honneur. A sa place, celui qu'il a choisi, avant sa mort, pour être l'administrateur de son diocèse, a eu le bonheur de le remplacer à cette distribution distinguée. Alors, au milieu du silence le plus solennel, le nom de M. Ubaldo Brunelle, de St. Antoine, fut proclamé ; tout aussitôt, des applaudissements frénétiques suivis du God save the Queen retentirent, pendant que ce jeune monarque s'est avancé pour recevoir un prix aussi honorable que la valeur a été augmentée par les bonnes paroles de M. le Directeur du collège.

La séance s'est terminée là ; chacun s'en retournant avec un délicieux souvenir de cette belle journée. ULLUS.

Nous ne sommes pas déçus de l'embaras dans lequel nous sommes tombés par suite de la retraite inattendue de la personne chargée de la rédaction de l'Ordre.

En conséquence nous devons solliciter l'indulgence de nos souscripteurs. Il se trouve dans notre journal bien des lacunes, depuis déjà du temps, résultant des circonstances qu'il est inutile d'indiquer ici. Nous sommes occupés des mesures à prendre pour les combler.

Nous ne pourrions dans le moment entrer dans des détails sur cette matière, à laquelle nous reviendrons le plus vite possible. Nous pensons avoir de bonnes raisons d'espérer que notre journal sera toujours le véritable ami de notre patrie, par là même de la vérité, de la justice, enfin, autant qu'il dépendra de nous, le défenseur de tous les droits religieux, civils et politiques de nos compatriotes.

Nous lisons dans le Pays :

" Nous approuvons les sujets qui, ayant raison de se révolter, le font, et ceux qui les aident à se faire justice. A ce point de vue, nous approuvons Garibaldi ; tant que son épée sera au service de la liberté ; nous l'approuvons avec discernement et indépendance. Et nous serons les premiers à le louer à l'animadversion publique, si jamais il commet la faute d'entre-passer sa mission politique et de porter une main sacrilège sur des institutions établies par la main de Dieu."

Dans le numéro du 22 juin du journal officiel de Palerme, on trouve le décret suivant :

" Le dictateur, " Considérant que les jésuites et les Liguoristes ont été dans la triste période de l'occupation bourbonnienne les auteurs les plus actifs du despotisme ; " En vertu des pouvoirs à lui conférés, décrète : " Les corporations de réguliers, existantes en Sicile sous les divers noms de Compagnie et Maison de Jésus et du Saint-Rédempteur, sont dissoutes. Les individus qui les composent sont expulsés du territoire de

Pile. Leurs biens sont réunis au domaine de l'Etat. " GABRIELE—CRISTÈ."

On se demande généralement si le Pays va voter à l'animadversion publique le fameux brigand italien, parce qu'il vient de commettre la faute d'entre-passer sa mission politique et de porter une main sacrilège sur des institutions établies par la main de Dieu. Nous avions cru que le Pays serait le premier à dénoncer l'attentat sacrilège de Garibaldi, et nous sommes obligés de lui rappeler son indiscrète promesse.

Si le Pays s'obstine dans son admiration pour la révolution, son honneur est du moins engagé à nous dire " quels sont les pouvoirs de Garibaldi, qui lui a conférés et quelles sont ces institutions établies par la main de Dieu." CYRILLE BOUCHER.

La distribution des prix de l'École Commerciale de Montréal a eu lieu jeudi dernier, devant un auditoire nombreux que distingué dans lequel on remarquait des membres du clergé et plusieurs citoyens des plus respectables. L'examen sur les matières qu'étudient les élèves avait eu lieu les jours précédents avec un grand succès, qui prouve tout à la fois l'habileté des professeurs et l'application des élèves. Ces matières se rapportent toutes à l'état auquel se destinent ceux qui les étudient et suffisent pleinement pour faire un bon commerçant et un honnête citoyen. Religion, arithmétique, éléments d'algèbre et de géométrie, tenue des livres à simple et à double entrée, calligraphie, grammaires anglaise et française, histoire, etc., c'est là en peu de mots le programme des études qui se donnent à l'École Commerciale. L'utilité d'une semblable institution s'est longtemps fait sentir parmi la classe marchande, et nous sommes assurés qu'elle produira un bien réel en donnant à ceux qui se destinent au commerce, l'instruction dont ils ont besoin pour bien gérer leurs affaires.

Les professeurs qui dirigent cette école, sont M. Garnot, depuis longtemps avantageusement connu des amis de l'éducation, et MM. Archambault et Anderson qui s'approprient à marcher sur ses traces. Nous leur souhaitons du succès dans la tâche qu'ils ont entreprise et espérons que les sacrifices pénibles qu'ils s'imposent pour l'avantage de la population canadienne seront justement appréciés de tous les vrais amis du pays. E. L. DEBELLEFEUILLE.

Nous devons regretter de n'avoir pu dans le dernier numéro de l'Ordre, accompagner la reproduction d'articles de journaux relatifs à la conduite de Garibaldi dans la Sicile de quelques unes des remarques qu'elle était de nature à provoquer. Nous nous flattons de l'espérer que nos lecteurs n'auront pas pris notre silence pour une preuve de notre indifférence, encore moins de notre approbation de ce dévergondage.

On sait de quelle espèce de liberté jouissent les divers habitants de pays comme la Toscane et d'autres qui ne peuvent appartenir au roi de Sardaigne par le traité qui lui cède la Lombardie. Pour la Sicile, ce chef d'insurgés dégrèté en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés, (ce sont ses termes, pour désigner la dictature qu'il s'est lui-même attribuée) la dissolution des communautés de Jésuites et de Rédemptoristes et la confiscation de leurs biens au profit de l'état, sans compter qu'il les bannit sans plus de formalités de la Sicile.

Il a décerné d'ailleurs le partage des biens des communautés au profit des soldats qui se trouvent au service de l'insurrection : ce sont là sans doute d'étranges décrets pour le chef d'un gouvernement provisoire, établi sous prétexte de faire régner la liberté dans la Sicile. C'est bien commencer par une espèce de loi agraire et par des spoliations d'une autre espèce. On peut compter que ce ne seront pas les dernières.

On nous écrit de St. Clément de Beauharnois :

" C'est une chose vraiment consolante de voir l'élan qui se manifeste de toutes parts vers l'éducation. Hier il était rare de trouver dans nos campagnes des hommes instruits, capables de comprendre ce que valent l'éducation et l'instruction ; la faute en était aux persécuteurs insensés de notre nationalité, qui voulaient en nous faisant croupir dans l'ignorance, nous faire oublier jusqu'au nom de la liberté. Aujourd'hui il n'est pas une famille canadienne qui ne se fasse un honneur d'envoyer ses enfants soit au collège, soit au couvent.

" Cette belle transformation, j'aime à le dire, est due au zèle et à l'infatigable dévouement de notre clergé. Pour nous, habitants de Beauharnois, nous ne saurions trop témoigner notre reconnaissance à notre vénérable pasteur, Messire Charland, pour ce qu'il a fait dans l'intérêt de nos enfants. Sous l'habile direction des Sœurs de Jésus-Marie et des bons Frères des écoles chrétiennes, nos générations grandissent en science et en sagesse, et le bonheur règne partout.

" Les examens publics à notre couvent et chez les frères, ont été cette année des plus brillants. Les sœurs de Jésus-Marie, qui donnent l'éducation à 230 élèves, nous ont fait admirer un grand nombre d'ouvrages en broderie, couture, dessin. On voit que les bonnes sœurs ne négligent rien pour donner à leurs élèves une instruction solide sous tous rapports. Je dirai la même chose des Frères des écoles chrétiennes dont 240 élèves partagent les soins attentifs.

" Je ne veux pas donner un compte-rendu détaillé de ces examens que toute la paroisse a admirés, et si j'en parle, c'est seulement pour rendre justice à qui de droit. Messire Charland s'est imposé tant de sacrifices pour doter la paroisse de ces écoles qu'il serait injuste de laisser passer cette occasion sans lui dire ce que nous sentons au fond de nos cœurs. Que la paroisse continue de se serrer autour de son vénéré chef ; qu'elle seconde son zèle et son dévouement, et elle verra d'heureux jours.

" La direction spirituelle du collège et la revue des classes sont sous la direction de Messire Perreault qui se donne beaucoup de peine pour faire réussir ce collège.

" Parmi ceux qui ont bien voulu honorer les examens de leur présence, on remarquait M. Denis, avocat, qui a fait un magnifique cadeau aux élèves du couvent."

Pour extrait : J. A. GENAND.

En collège à Trois-Rivières.

Le 22 juin dernier, j'ai lu avec un vif intérêt dans vos colonnes, une correspondance signée : " Franchise et sincérité." L'auteur prenait pour thème qu'un nouveau collège à Trois-Rivières n'était pas opportun, ou qu'il ne répondait pas au besoin actuel de notre district. Pour établir cette proposition, il faisait voir par des statistiques officielles que ce n'est pas l'instruction classique qui fait défaut aux Trois-Rivières, mais qu'une école de commerce, ou d'agriculture, ou d'industrie répondrait à un besoin véritable, dont souffre notre district d'une manière particulière. Il démontrait ensuite que, vu les richesses modiques, l'étendue et la population du même district, deux grands collèges ne pourraient y être florissants. Après avoir fait voir l'inutilité d'un second collège, il en vient à des considérations qui prouvent qu'un tel établissement serait même nuisible, puisqu'il aurait pour effet de faire baisser le niveau des études classiques dans le district de Trois-Rivières. Il a soin d'appuyer toutes ces considérations des études et du jugement de De Bonald ; c'est même d'après une telle autorité que, sur la question d'une translation du collège de Nicolet à Trois-Rivières, il conclut qu'il serait mieux de s'en tenir au fait accompli par l'illustre évêque Plessis, et de laisser à Nicolet le collège de Nicolet.

La question dont il s'agit est certainement très-grave ; car toute question qui a trait à l'éducation n'intéresse pas seulement une localité, mais toute la société. Une question de cette nature doit donc être considérée de haut ; il serait mal de se donner un point de vue trop restreint.

Il ne faut donc pas se demander si un collège à Trois-Rivières est possible, ni si deux institutions de cette nature peuvent exister dans notre district l'un à côté de l'autre, sans se faire un tort mutuel. Je regarde cette dernière question comme très importante ; mais comme la première, elle n'est que secondaire. Je crois que ce serait vouloir se faire illusion que de considérer les avantages de la science en elle-même, pour en conclure qu'un collège serait bon à Trois-Rivières. Il pourrait être avantageux à notre cité sans l'être au district, et l'être au district sans l'être au pays. Je tiens pour principe incontestable, quoique souvent oublié, qu'il faut toujours considérer d'abord l'intérêt général, et lui sacrifier l'intérêt particulier, soit local, soit individuel, quand ces deux intérêts sont en contradiction. Or, dans notre pays, n'y a-t-il pas assez de ces institutions où l'on fait suivre à un élève un cours d'études classiques ? Telle est la première question qu'on doit se poser. C'est pourquoi nous la considérons en premier lieu. Mais bien que l'intérêt particulier, comme nous venons de le dire, doive céder à l'intérêt général, nous nous demanderons si un nouveau collège serait avantageux à notre district, et enfin jusqu'à quel point il peut être utile à votre cité.

MM. j'aime la ville de Trois-Rivières, car je vous déclare que plus d'un lien m'y attache. Je serais bien fâché qu'on s'y mépris sur mes intentions, et qu'on m'attribuât des choses que je n'ai ni dans l'esprit ni dans le cœur. Si j'aborde une question pour vous si délicate, c'est dans l'intérêt de notre patrie, de notre district, et même de notre ville. Or, je suis persuadé que cela suffit pour que personne à Trois-Rivières ne soit blessé de l'expression sincère de mes convictions. Lisez-moi, MM. comme je vous écris ; c'est tout ce que je demande.

L. Les publicistes se sont posé la question : s'il est avantageux aux sociétés que l'instruction soit dispensée sans mesure. Mais d'abord nous devons remarquer qu'il s'agit ici d'une instruction plus étendue que celle qui est strictement convenable ou même nécessaire à l'homme, eu égard à sa destinée terrestre et à sa destinée éternelle. Il s'agit d'une instruction variée, dont le but est de donner à l'homme un développement intellectuel plus ou moins large, en l'initiant aux connaissances les plus diverses. Or, vous connaissez sur cette question l'opinion de J. J. Rousseau ; vous savez que, se faisant le patron de l'ignorance, il voulait bannir de la société les sciences et les arts, parce que, disait-il, " l'homme qui pense est un animal dépravé." Il ne considérait pas, le fameux sophiste, que la science est un rayon de l'éternelle lumière ; qu'elle agrandit l'intelligence, développe la raison, élève l'âme et lui découvre d'immenses horizons, où, dans une atmosphère lumineuse, elle prend une autre vie ; enfin que la science nous donnant un trait de plus de ressemblance avec Dieu ne peut par elle-même corrompre l'homme. Il a donc eu tort de rejeter sur la science tous les désordres des peuples, et de la proscrire comme cause de la corruption des empires. " Ceux qui sur de fausses apparences, dit De Bonald, pensent que les révolutions naissent du progrès des lumières, confondent les lieux du mensonge avec la dernière de la vérité."

Mais parce qu'il faut condamner l'opinion erronée de Rousseau, s'ensuit-il que l'on doive admettre celle qui lui est diamétralement opposée ? Ce ne serait pas logique, et partant l'erreur nous suivrait de près ; car, lorsque pour éviter un extrême on se jette dans un autre, le plus souvent on tombe d'un abîme en un autre. Cependant c'est ce qu'on fait certains publicistes. " D'autres, dit le R. P. Decker, dans ces derniers temps surtout, ont exalté outre mesure l'influence morale des sciences et des arts. Bien loin de regarder l'instruction comme nuisible, ils en ont fait le remède universel de tous les maux de l'homme. Ce sont là deux erreurs également dangereuses." Sans doute, la science en elle-même est bonne ; la vérité ne peut pas être nuisible aux hommes. Mais cependant, on ne peut nier que les sciences et les arts ne se soient rendus plus d'une fois les complices de la corruption des mœurs. L'histoire de tous les grands peuples dépose que les époques de civilisation avancée ont été suivies ordinairement d'une extrême dépravation. Cette observation est encore de R. P. Decker, qui est cependant bien loin de Rousseau. Un autre semble enchanter ; il dit : " qu'il résulte des études de statistiques criminelles qui ont été faites dans le cours de ce siècle, que la multiplication des crimes est en raison directe du progrès de l'instruction." Si l'on me demande comment la science, bonne en elle-même, peut avoir des effets si funestes à la société publique, je demanderai à mon tour, comment la lumière qui est bonne en elle-même sert quelquefois aux machinations du crime ? Oui, la science de sa nature est un bien et un grand bien ; mais en toute chose, il faut en revenir au vieux mot d'Horace : est modus in rebus. Il faut croire qu'il y a des dangers à ce que la science soit répandue sans mesure. C'est ce que reconnaissent tous ceux qui se gardent des opinions extrêmes, en cette matière. " Nous sommes bien éloignés de prétendre, dit l'Abbé Flotte, que tous les hommes deviennent lettrés et savants et qu'il y ait partout de l'instruction et de l'esprit... Une certaine ignorance convient à l'artisan, parce que ses travaux l'y condamnent ; à la femme, parce que sa constitution physique, morale, et sociale lui en fait un devoir ; à celui dont la nature a borné l'entendement, parce que le flambeau des sciences ne lui donnerait qu'une lumière trompeuse ; à l'homme dépravé, parce qu'il trouverait dans une instruction mal dirigée de nouveaux aliments à ses vices." Ozanam pense aussi que " il convient que tous les esprits passent par les lettres pour leur bien ; mais qu'il faut aussi qu'un petit nombre s'y fixe pour le bien public." " Qu'on ne pense pas dit De Bonald, qu'il soit absolument nécessaire au bonheur et au bien-être du peuple qu'il sache lire et écrire ; cette connaissance n'est pas même nécessaire à ses intérêts." Il n'est donc pas lui non plus pour la plus grande diffusion possible des lumières. La raison des dangers de l'homme instruit dans la société, n'est pas difficile à saisir. La science est un moyen ; il va de soi qu'un homme instruit en fait un usage abusif. Or cet abus est d'autant plus à craindre et plus dangereux, que d'ordinaire, la science donne une trop bonne opinion de sa propre excellence.

Toutefois ce n'est pas chez les plus savants que cet effet se fait remarquer ; il serait trop naïf de le penser. " Nous savons, dit Paschal, que ce sont ceux qui ne sont ni forts ni faibles, les gens d'entre-deux, qui font les entendus et troublent le monde, et que celui-là prépare à l'Etat des citoyens turbulents et dangereux, qui arrache à l'agriculture, au commerce ou aux arts mécaniques des hommes qu'il fallait y laisser." Or comment ne pas redouter de tels dangers, lorsque le nombre des hommes instruits est trop grand pour que tous vivent du bénéfice de leurs instructions ?... Lorsque l'on se plaint de l'encombrement des classes professionnelles ?... Lorsque l'on sait bien d'ailleurs, que l'effet le plus ordinaire de l'instruction est le dégoût du travail des mains, ou la presque impossibilité souvent de s'y livrer, l'ambition, le désir de s'élever au-dessus de sa condition et

d'autres vices semblables ?... Considérons de plus, avec l'illustre chancelier Bacon, que sans la religion la science ne peut que se corrompre ; que parmi ceux qui partagent le pain de la science, un nombre toujours trop grand n'ont que peu de goût pour les choses de la religion ; enfin que le nombre de ces derniers prend nécessairement des proportions alarmantes lorsque l'instruction est devenue trop facile.

Ce mot de Sénèque : plus scire velle quam satis est intemperantia est, est vrai pour la société comme pour l'individu. Si la science est répandue dans la société sans discernement, sans mesure, sans suite, c'est une intemperance qui a ses suites fâcheuses. Une mesure est partout nécessaire. Il est dit de la sagesse éternelle qu'elle dispose toutes choses avec nombre, poids et mesure ; c'est le caractère de la vraie sagesse, de laquelle les sociétés non plus que les individus ne peuvent s'écarter sans être punis par ou ils pèchent.

Mais quand la science est-elle assez répandue dans un pays pour que de nouveaux collèges classiques ne soient plus nécessaires ? Je crois l'avoir dit, c'est quand les hommes instruits sont trop nombreux pour qu'il soit permis à tous de vivre du bénéfice de leur science, c'est-à-dire quand les classes professionnelles sont encombrées. Il faut donc que le nombre des hommes instruits soit en proportion de la population et de ses besoins. Si vous dépassez cette juste mesure, alors vous arrachez, comme dit Paschal, au commerce, à l'agriculture et aux arts mécaniques, des hommes qu'il fallait y laisser, pour leur bien et celui de la société ; vous serez cause qu'un lieu d'hommes utiles à leur patrie, nous aurons toute une classe de ces hommes qui ont plus à gagner qu'à perdre dans les désordres de la société publique. Qui ne conçoit pas en effet que ces hommes qui n'ont point de place, ou ils passent se poser, qui ne peuvent se cadrer nulle part, n'ont souvent plus, pour leur bien propre, qu'à se livrer aux instincts pervers de l'ambition, et qu'à exploiter les passions et les vices des peuples ? En vérité comment ne voir pas la un danger social, et ne pas craindre des hommes dont l'intérêt est de saisir le branle de la discorde. Je ne suis point prophète, mais c'est pour moi une conviction intime que, si jamais il est un jour de malheurs pour notre patrie, nous reconnaitrons la main de ces malheureux que la société aura déshérités, lorsqu'elle croyait faire leur bonheur, en leur donnant le pain de la science.

Peut-être que tout le monde ne partagera pas mes appréhensions ; cependant je ne crois pas voir autrement que n'ont vu les plus graves publicistes, et j'aime à me dire que les hommes réfléchis donneront au sujet leur attention ; à la voir notre pays un intérêt tout particulier. En effet, que l'on veuille bien considérer que, en Canada, il y a peu de carrières ouvertes à la jeunesse instruite. Ceci est un inconvénient auquel je ne prétends pas qu'on puisse remédier ; il faut attendre les temps, car les différentes carrières des arts et des sciences doivent suivre la fortune d'un pays, et je ne les crois pas possibles là où la population est faible et les richesses modiques. Tout en tenant compte de cet inconvénient qui n'existe pas dans les autres pays, que l'on veuille bien encore considérer que le Canada offre plus d'hommes instruits, relativement à la population, que les États-Unis et la France. En effet, par des calculs approximatifs on trouve, pour les États-Unis, sur 10,000 quatre hommes ayant fait un cours classique ; pour la France, vingt-deux ; et vingt-huit pour le Bas-Canada. Ce fait doit nous faire réfléchir, car il est digne de notre attention. Cette différence énorme dans le nombre des hommes instruits, jointe au désavantage de notre jeunesse qui n'a de choix qu'entre trois ou quatre professions libérales, voilà ce qui produit cet encombrement dont on se plaint à juste titre.

Maintenant, M. le Rédacteur, on je me fais une illusion grossière, ou il est évident que la science est assez répandue dans notre pays, pour que de nouvelles institutions classiques ne soient plus nécessaires ; mais parce qu'il y a des dangers sociaux à ne pas observer un sage tempérament dans la diffusion des lumières, il faut nécessairement conclure qu'il n'est d'aucun avantage, et qu'il est même dangereux à notre pays d'augmenter le nombre des établissements d'éducation publique.

Bien que ce point décide tout, je tiens à faire voir que l'intérêt de notre district ne contredit pas l'intérêt général. (à continuer.)

Distribution solennelle des Prix au Collège de St. Hyacinthe.

Le 17 Juillet 1860.

Première Classe Religieuse.

HISTOIRE APOCOPÉTIQUE DE L'ÉGLISE.

1er Prix—Edouard Lecointe, 2e " Charles Bélanger, 3e " Ubalde Brunelle, 4e " Ernest Sabourin, 5e " David Girard, 6e " Joseph Dupuy, 7e " Joseph Leman.

COURS DOGMATIQUE.

1er Prix—Ed. Lecointe, 2e " D. Girard, 3e " Edouard Letourneau, 4e " U. Brunelle, 5e " Joseph Jodoin.

PHILOSOPHIE MORALE.

1er Prix—E. Sabourin, 2e " D. Girard, 3e " Aurèle Chabot, 4e " Henri Desautels, 5e " Joseph Dupuy, 6e " J. Jodoin.

PHYSIQUE.

1er Prix—A. Chabot, 2e " J. Dupuy, 3e " J. Leman, 4e " E. Lecointe, 5e " J. Jodoin, 6e " Etienne Rioux.

CHIMIE.

1er Prix—E. Lecointe, 2e " A. Chabot, 3e " Edouard Letourneau, 4e " F. X. Ponlin, 5e " Alphonse Faneuf.

MATHEMATIQUES.

1er Prix—H. Desautels, 2e " E. Sabourin, 3e " Louis Gladu, 4e " Azarie Desnoyers, 5e " Alfred Botroux, 6e " D. Girard.

Rhetorique.

EXCELLENCE.

DISCOURS FRANÇAIS.

1er Prix—Prisque Letendre, 2e " Edouard Darceh, 3e " Pierre Laroche, 4e " Alphonse Gravel, 5e " Rémi Chartier, 6e " Charles Lesage.

VERSION LATINE.

1er Prix—L. Girard, 2e " Esdras Bernier, 3e " P. Letendre, 4e " P. Laroche, 5e " Alphonse Gravel.

THEME LATIN.

1er Prix—L. Girard, 2e " R. Chartier, 3e " A. Gravel, 4e " J. B. Leblanc.

VERSION GRECQUE.

1er Prix—J. Girard, 2e " P. Laroche, 3e " P. Letendre, 4e " R. Chartier, 5e " A. Gravel, 6e " J. B. Leblanc.

COURS CRITIQUE D'ELOQUENCE.

1er Prix—L. Girard, 2e " C. Gaboury, 3e " R. Chartier, 4e " F. X. Renaud, 5e " J. B. Leblanc, 6e " C. Lesage.

HISTOIRE D'ANGLETERRE.

1er Prix—F. X. Renaud, 2e " C. Lesage, 3e " Théodore Boivin, 4e " C. Gaboury, 5e " J. B. Leblanc.

Belles-Lettres.

EXCELLENCE.

CONTOVERSE.

1er Prix—Ferdinand Ouellette, 2e " Henri Balthazard, 3e " Maurice Beaudry, 4e " Frédéric Dignan.

COURS CRITIQUE DE LITTÉRATURE.

1er Prix—A. Geoffrion, 2e " Christophe Archambault, 3e " Louis Beaudry, 4e " F. Ouellette, 5e " Anthime Archambault, 6e " F. Dignan.

VERSION LATINE.

1er Prix—A. Geoffrion, 2e " J. Beaudry, 3e " F. Ouellette, 4e " Maurice Beaudry, 5e " H. Balthazard.

THEME LATIN.

1er Prix—A. Geoffrion, 2e " L. Beaudry, 3e " F. Ouellette, 4e " M. Beaudry.

EXPLICATION GRECQUE.

1er Prix—A. Geoffrion, 2e " Osméjine Marin, 3e " Arsène Dubuc, 4e " F. Ouellette, 5e " A. Archambault, 6e " M. Beaudry, 7e " L. Beaudry.

HISTOIRE D'ANGLETERRE.

1er Prix—F. Ouellette, 2e " A. Geoffrion, 3e " F. Dignan, 4e " Edouard Blanchard, 5e " M. Beaudry.

VERSIFICATION.

Excellence.

Prix.—Louis Schmidt, Accessit.—Oscar Dunn.

CONTOVERSE.

1er Prix—O. Dunn, 2e " L. Schmidt, 3e " Paul Allaire, 4e " Pierre Champagne, 5e " Alphonse Boivin, 6e " J. B. Michon.

HISTOIRE DE LA RELIGION.

Dr. TURGEON, Coin des Rues Craig et St. Urbain. 6 juin. 63. BAZAR FASHIONNABLE. Nouvellement arrivés et en vente. UN splendide assortiment de CHAPEAUX DE DAMES, COIFFURES DE TÊTE, FLEURS ARTIFICIELLES, etc.

GRAINES FRAICHES. LES Soussigné ont reçu de nouveaux envois des GRAINES DE PLANTES GRAMINEES, suivantes, savoir: Carotte Blanche de Belgique, Levure d'Orange, Navet Jaune d'Aberdeen, etc.

Deménagement. LE soussigné a changé son Bureau d'Affaires comme Plombier et Gazier, de la Rue St. Pierre, à la Maison ci-devant occupée par A. Ramsay, Peintre (une porte à l'ouest de John McArthur), Marché St. Jean, et il espère, par son exactitude et son attention aux affaires, mériter une part du patronage du public.

AMBROTYPE ET AUTRES PORTRAITS. Par la perfection et à des PRIX TRÈS-MODÉRÉS, PAR THOMAS MOORE et CIE., Au-dessus du Magasin de M. A. BAZINET, Chapelier et Manchonnier.

T. PARISEAU, MEUBLIER-ÉBÉNISTE, 72, Grande Rue St. Jacques, -72, MONTREAL. M. PARISEAU a constamment en mains un Assortiment complet de MEUBLES.

PIANOS SANS RIVAUX T. D. HOOD. LE SOUSSIGNÉ A MAINTENANT EN MAIN UN ASSORTIMENT complet de ses Grands Pianos carrés, carrés ordinaires et Cottage, qui, pour la pureté du ton et la rapidité de l'action et la durée, ont été reconnus par les Artistes, les Amateurs et Juges à la dernière EXPOSITION PROVINCIALE (où M. T. D. Hood reçut encore à prix et Diplômes) supérieurs à aucun Piano fabriqué, et égaux à n'importe quel importé sur ce continent.

EAU DE LANTAGENET. LES Ordres de la France seront exécutés avec promptitude dans toutes les parties de la ville, sans aucune charge pour le transport du Dépôt, PLACE D'ARMES. 9 mai. 57

Etablissement à Vapeur VICTORIA TEINDRE et DEGRAISSEUR, No. 38, RUE CRAIG, Près de la Place-à-Foin, vis-à-vis de M. ARMISTONG, Entrepreneur, Montreal. M. McCLOSKEY informe respectueusement le public de Montréal et de la campagne qu'il a ouvert l'Etablissement indiqué plus haut et qu'il a eu l'honneur de tous les Appareils nécessaires dans le meilleur et dernier genre. Ayant pratiqué son industrie douze ans dans les Etats-Unis, et ayant été premier employé dans quelques-unes des meilleures Maisons de Philadelphie et de New-York, où l'art de teindre est si perfectionné, M. McCloskey est préparé à teindre les Soies, la Laine, les Objets de Fantaisie, à nettoyer la Soie, le Satin, le Crêpe, les Habits, les Châles, etc., les Gallons, Rideaux de Mouselines, Tapis de Monton pour Portes, Tapis de Table, etc., Rideaux de Damas et de toutes sortes de soies, nettoyeurs et revêtus des plus brillantes couleurs. Les Etoffes noires, par un procédé nouveau, prendront la couleur brune, par un vert, les Châles en Crêpe ou faits au Crochet seront teints et nettoyés.

Jambons, Jambons. G. REINHARDT, Rappelle l'attention de ses pratiques et du public en général sur sa bonne qualité de JAMBONS, BEUF et LARD, GRAISSE fondue de première qualité à bas prix, (HUNG) frals, salés, etc., tous les jours, dans ses BIAUX, No. 7, Marché Bonsecours. On servira avec exactitude les ordres et les articles seront promptement envoyés. Montreal, 30 mai 1860. am-65

A VENDRE Au Dépot de Voitures de M. O'MEARA, ST. GEORGE HALL, 34, Grande rue St. Jacques, Montreal. Quelques VOITURES (Bois) supérieures avec ou sans soufflets. Une Voiture supérieure appelée Brougham pour un cheval, presque neuve, et beaucoup d'autres VOITURES D'ÉTÉ à Bas Prix et d'argent comptant ou à un crédit court et garanti. 27 avril. em-52

NOUVEL ETABLISSEMENT DE Marchandises Sèches. PREFONTAINE et PERRAULT, 31, Rue Notre-Dame, Près de la Rue Bonsecours, en allant au Finbourg Québec. S'ETANT mis en Société, prennent la liberté d'informer leurs amis et le public en général qu'ils viennent d'ouvrir le Magasin ci-dessus avec un Assortiment choisi de MARCHANDISES de GOUT et d'ETAPE, Françaises, Anglaises et Américaines. Leurs prix étant extrêmement réduits, ils invitent le public à venir visiter leur Magasin avant d'aller ailleurs.

UN SEUL PRIX. Toutes Marchandises marquées en chiffres. 11 mai. em 58. Maison Bonsecours. LA MOUREUX et MARIEN. MARCHANDISES SECHES EN GROS ET EN DETAIL, 41, Rue Notre-Dame, 41, Deuxième Porte Est de la Rue St. Denis. 14 mai. 59

J. L. BEAUDRY et CIE., No. 104, RUE NOTRE-DAME, -No. 104, Vis-à-vis le Palais de Justice, ONT l'honneur d'informer leurs pratiques qui achètent en détail et les Marchands de la Campagne qu'ils ont reçu cette année un Assortiment beaucoup plus considérable que ceux de ces dernières années.

Deménagement. M. T. THÉRIEN informe ses pratiques et le public qu'il vient de transporter son Etablissement la Boutique si bien connue et si renommée de M. F. COLLIN, Rue St. Laurent, Entre les Rues Ste. Catherine et Mignonne. Il continue, comme par le passé, à faire tous les Outils de Tailleurs de Pierre et Maçons. Il se charge aussi de toute espèce d'OUVRAGES DE FORGE. Le tout exécuté avec promptitude, élégance et à bas prix. 2 mai. em-44

ANNONCE. LA REVUE D'ECONOMIE RURALE. Sous la direction de M. Jacques Valserres, Avec la collaboration de tous les Agronomes et Praticiens qui veulent concourir à cette œuvre d'intérêt public. Tous les JEUDIS, une livraison de 16 pages, grand in-80, à 2 colonnes, avec couverture pour les ANNONCES SPÉCIALES. PRIX: 8 frs. par An pour toute la France et l'Algérie. Les souscripteurs étrangers ont que la surcharge du port à payer en plus. BUREAUX A PARIS, Rue de Cléry, No. 21. Affranchir. On prend des abonnements et des annonces pour la Revue d'Economie Rurale, au Bureau de l'Ordre, 20, rue St. Gabriel, Montréal. 11 avril. lpm-45

MARCHANDISES SÈCHES. LE soussigné vient de recevoir son IMPORTATION de PRINTIMPS et d'ETÉ, consistant, entre autres: PATRONS DE ROBES DE SOIE et AUTRES, RUBANS, SOIE GLACÉE, NOIRE et COULEUR, MOUSSELINE LAINE et MERINO: FRANÇAIS, POLKAS, CHALES, MANTES, PARASOLS et GANTS, CASIMIRS, DRAPS et TWEEDS, PATRONS DE VESTES, DAMAS et NOIRE, ASSORTIMENT D'ETOFES POUR SOUTANES et DEUIL, et tout ce qui est nécessaire pour l'usage des FAMILLES. Le soussigné a une excellente MODISTE attachée à son Etablissement. Il tient toujours en mains un grand Assortiment de CHAPEAUX et de MANTILLES pour Dames, faits sur les dernières Modes. Il prend aussi des Commandes pour CHAPEAUX et MANTILLES qu'il fait à ordre, dans le dernier goût et sous le plus court délai. Il invite donc respectueusement le public à venir visiter son Etablissement avant d'acheter ailleurs, car ses prix sont extrêmement modérés. F. BRAIS, Marchand, 109, Rue Notre-Dame, Maison ci-devant occupée par Lamplough et Campbell, successeurs de A. Savaget et Cie., Apothicaires, 18 avril. em 48

LE SOUSSIGNÉ A MAINTENANT EN MAIN UN ASSORTIMENT complet de ses Grands Pianos carrés, carrés ordinaires et Cottage, qui, pour la pureté du ton et la rapidité de l'action et la durée, ont été reconnus par les Artistes, les Amateurs et Juges à la dernière EXPOSITION PROVINCIALE (où M. T. D. Hood reçut encore à prix et Diplômes) supérieurs à aucun Piano fabriqué, et égaux à n'importe quel importé sur ce continent.

On RECOIT CHAQUE JOUR Un Approvisionnement nouveau directement des SOURCES de la célèbre EAU DE LANTAGENET. LES Ordres de la France seront exécutés avec promptitude dans toutes les parties de la ville, sans aucune charge pour le transport du Dépôt, PLACE D'ARMES. 9 mai. 57

Etablissement à Vapeur VICTORIA TEINDRE et DEGRAISSEUR, No. 38, RUE CRAIG, Près de la Place-à-Foin, vis-à-vis de M. ARMISTONG, Entrepreneur, Montreal. M. McCLOSKEY informe respectueusement le public de Montréal et de la campagne qu'il a ouvert l'Etablissement indiqué plus haut et qu'il a eu l'honneur de tous les Appareils nécessaires dans le meilleur et dernier genre. Ayant pratiqué son industrie douze ans dans les Etats-Unis, et ayant été premier employé dans quelques-unes des meilleures Maisons de Philadelphie et de New-York, où l'art de teindre est si perfectionné, M. McCloskey est préparé à teindre les Soies, la Laine, les Objets de Fantaisie, à nettoyer la Soie, le Satin, le Crêpe, les Habits, les Châles, etc., les Gallons, Rideaux de Mouselines, Tapis de Monton pour Portes, Tapis de Table, etc., Rideaux de Damas et de toutes sortes de soies, nettoyeurs et revêtus des plus brillantes couleurs. Les Etoffes noires, par un procédé nouveau, prendront la couleur brune, par un vert, les Châles en Crêpe ou faits au Crochet seront teints et nettoyés.

Jambons, Jambons. G. REINHARDT, Rappelle l'attention de ses pratiques et du public en général sur sa bonne qualité de JAMBONS, BEUF et LARD, GRAISSE fondue de première qualité à bas prix, (HUNG) frals, salés, etc., tous les jours, dans ses BIAUX, No. 7, Marché Bonsecours. On servira avec exactitude les ordres et les articles seront promptement envoyés. Montreal, 30 mai 1860. am-65

A VENDRE Au Dépot de Voitures de M. O'MEARA, ST. GEORGE HALL, 34, Grande rue St. Jacques, Montreal. Quelques VOITURES (Bois) supérieures avec ou sans soufflets. Une Voiture supérieure appelée Brougham pour un cheval, presque neuve, et beaucoup d'autres VOITURES D'ÉTÉ à Bas Prix et d'argent comptant ou à un crédit court et garanti. 27 avril. em-52

LE SOUSSIGNÉ A MAINTENANT EN MAIN UN ASSORTIMENT complet de ses Grands Pianos carrés, carrés ordinaires et Cottage, qui, pour la pureté du ton et la rapidité de l'action et la durée, ont été reconnus par les Artistes, les Amateurs et Juges à la dernière EXPOSITION PROVINCIALE (où M. T. D. Hood reçut encore à prix et Diplômes) supérieurs à aucun Piano fabriqué, et égaux à n'importe quel importé sur ce continent.

LE SOUSSIGNÉ A MAINTENANT EN MAIN UN ASSORTIMENT complet de ses Grands Pianos carrés, carrés ordinaires et Cottage, qui, pour la pureté du ton et la rapidité de l'action et la durée, ont été reconnus par les Artistes, les Amateurs et Juges à la dernière EXPOSITION PROVINCIALE (où M. T. D. Hood reçut encore à prix et Diplômes) supérieurs à aucun Piano fabriqué, et égaux à n'importe quel importé sur ce continent.

ETABLISSEMENT DES PREMIERS PRIX En Gros et en Détail, A. BRAHADI, 113, Rue Notre-Dame, TROISIÈME PORTE DU PALAIS DE JUSTICE, MONTREAL. VIENT de recevoir et a en mains, 60 caisses de CHAPEAUX DE SOIE et FEUMRE, ANGLAIS, FRANÇAIS ET DE NEW-YORK du dernier goût. Une grande variété de JETTRE POUR DAMES et ENFANTS gams et non gams, Casquettes sans couture, à la zouave, en drap, tweed, dans tous les goûts. LA chaux qui se produit entre la tête et le fond du chapeau contribuant à faire tomber les cheveux, M. A. BRAHADI vient d'inventer des CHAPEAUX A VENTILATION, brevétés, et faits tout exprès pour prévenir cet inconvénient. -2 avril. MAISON CANADIENNE. TURGEON, MONAT ET CIE. PAVILLON TRICOLORE. Portant le nom de MAISON CANADIENNE COTÉ OUEST DE LA Rue Notre-Dame DEUXIÈME PORTE DU PALAIS DE JUSTICE. Les soussignés annoncent avec plaisir à leurs nombreux pratiques, tant de la campagne que de la ville, qu'ils continuent à tenir un très-grand Assortiment de MARCHANDISES SECHES. Les derniers Steamers leur ont apporté un Assortiment des plus belles Etoffes pour Dames, et recevront par chaque Steamer de la Ligne Canadienne des Patrons de Robes des plus nouveaux et des derniers goûts. L'ancienneté de leur maison et les efforts qu'elle fait pour rencontrer une part du patronage public, lui en assurent la continuation, et ils espèrent, comme par le passé, fournir à leurs pratiques tout ce que l'on peut traverser dans leur ligne de Commerce. -Tous les jours- Manteaux d'Été en Drap de toutes couleurs, Mantilles et Polkas en Soie, Chapeaux pour Dames, de Paille, Toscan, Soie et autres, de derniers goûts. Toutes commandes dans les Articles de Modes et de Toilette, seront exécutées avec promptitude et à bas prix. Des Hardes faites pour Hommes, de toutes descriptions et de plus complètes. Toutes Marchandises marquées en chiffres et un seul prix. TURGEON, MONAT et CIE. 20 avril. em 48

MAISON CANADIENNE. TURGEON, MONAT ET CIE. PAVILLON TRICOLORE. Portant le nom de MAISON CANADIENNE COTÉ OUEST DE LA Rue Notre-Dame DEUXIÈME PORTE DU PALAIS DE JUSTICE. Les soussignés annoncent avec plaisir à leurs nombreux pratiques, tant de la campagne que de la ville, qu'ils continuent à tenir un très-grand Assortiment de MARCHANDISES SECHES. Les derniers Steamers leur ont apporté un Assortiment des plus belles Etoffes pour Dames, et recevront par chaque Steamer de la Ligne Canadienne des Patrons de Robes des plus nouveaux et des derniers goûts. L'ancienneté de leur maison et les efforts qu'elle fait pour rencontrer une part du patronage public, lui en assurent la continuation, et ils espèrent, comme par le passé, fournir à leurs pratiques tout ce que l'on peut traverser dans leur ligne de Commerce. -Tous les jours- Manteaux d'Été en Drap de toutes couleurs, Mantilles et Polkas en Soie, Chapeaux pour Dames, de Paille, Toscan, Soie et autres, de derniers goûts. Toutes commandes dans les Articles de Modes et de Toilette, seront exécutées avec promptitude et à bas prix. Des Hardes faites pour Hommes, de toutes descriptions et de plus complètes. Toutes Marchandises marquées en chiffres et un seul prix. TURGEON, MONAT et CIE. 20 avril. em 48

T. PELTIER, 176, Grande Rue St. Laurent, PEINTRE D'ENSEIGNES ET DE MAISONS, DOREUR ET IMITATEUR EN TOUT GENRE. Au plus BAS PRIX. Tout l'Ordre sera exécuté avec promptitude et élégance. 5 mars. 30

E. MAYER, FABRICANT DE MEUBLES FRANÇAIS, 10, GRANDE RUE ST. LAURENT, -10. LA Société MAYER et CHARRONNEAU étant dissoute, le soussigné prend la liberté d'informer ses pratiques, ses amis et le public en général qu'il continuera les affaires à la même place. Il tiendra constamment en mains un assortiment considérable de MEUBLES de toutes espèces. TOUTES COMMANDES pour MEUBLES, seront exécutées dans le dernier style, avec goût et ponctualité. PRIX TRÈS-MODÉRÉS. E. MAYER, Meublier, 10, Grande Rue St. Laurent. 5 mars. 30

ETABLISSEMENT D'OUVRAGES EN MARBRE. CEUX qui veulent se procurer de belles SCULPTURES et des MANTEAUX de CHIMÈNES en MARBRE, voudront bien adresser No. 8, Rue Bonaventure, l'Établissement connu sous le nom de Fontain Marble Works. On trouvera là aussi des MONUMENTS, des PIERRES TUMULAIRES, sculptées et non sculptées. THOMSON et KINCL. 11 avril. em-45

CLOVIS LEDUC, MANUFACTURIER DE VOITURES ET DE CAROSSES, 67, Rue St. Antoine, -67. 18 avril. na-48

MAISON DE MODES. -AVIS- JE prends la liberté d'informer les DAMES de Montréal et des Campagnes et le public en général que, venant d'arriver de New-York, je puis mettre en vente des Chapeaux, MANTILLES et TOILETTES, dans les derniers goûts et meilleur marché que nulle part ailleurs en cette ville. Ainsi l'espère avoir part au patronage du public, je puis accepter et exécuter dans les derniers patrons et avec les meilleures Etoffes toute espèce de Toilettes, Chapeaux, Habilllements, etc., au No. 262, Rue Notre-Dame. MISS J. MORISSON, Nouveaux Patrons reçus de New-York, chaque semaine. 18 avril. na-3

MAISON DE PENSION, HOTEL MASSE, FAUBOURG ST. JEAN. LE soussigné a l'honneur de prévenir le public canadien et ses amis qu'il est maintenant prêt à prendre des PENSIONNAIRES. Son Hôtel possède un grand nombre de CHAMBRES disponibles ou les Pensionnaires et les personnes qui voyagent trouveront toute la propreté et le confort désirables. Le soussigné met à la disposition de ses Pensionnaires QUATRE SALLES DE BAINS, et convenablement installées d'après le meilleur système, où ils pourront avoir des Bains à demander. En outre, le soussigné offre aux personnes qui voudront bien visiter son Etablissement une collection de Journaux Français et Anglais, comme on n'en trouve pas dans aucun Hôtel de cette ville. En voici un aperçu: Illustrated London News, Punch or London Charivari, Harper's Weekly, Frank Leslie's Illustrated Newspaper, Budget of Paris, New-York Ledger, L'Ordre de Montréal, Le Pays de l'Est-Non-elle des Trois-Rivières, Le Journal de Québec, Le Canadien, Québec Morning Chronicle. Québec, 25 avril 1860. em-51

ROYAL INSURANCE COMPANY. Compagnie d'Assurance Royale de LIVERPOOL ET LONDRES. CAPITAL: DEUX MILLIONS STERLING ET UN Grand Fonds de Réserve. DEPARTEMENT DU FEU: CETTE COMPAGNIE continue à ASSURER les Bâtimens et toutes sortes de Propriétés contre les pertes ou dommages par le feu, à des Conditions Libérales. Toutes pertes honorables sont promptement réparées sans déduction ou discompte, et sans réclamer en Angleterre. Le Capital général et la sage administration de cette Compagnie garantissent la plus parfaite sûreté aux assurés. Il n'est rien chargé pour Polices ou Transferts. DEPARTEMENT DE LA VIE. LES avantages suivants, entre un grand nombre d'autres, sont offerts par cette Compagnie aux personnes qui veulent assurer leur vie: -Sécurité parfaite pour remplir ses engagements envers les assurés. -Facilités importantes et privilèges innés à l'assuré. -Taux favorables de prix; payables annuellement ou demi-annuellement à la volonté de l'assuré. -Système du demi-crédit, quand on le désire, sur les assurances de 2500 et au-dessus. -Une haute réputation de prudence et de jugement et l'attention la plus libérale de toutes les questions en rapport avec les intérêts des assurés. -Trente jours de grâce accordés pour le paiement des nouveaux Premiums, et il n'y aura pas de perte pour des Premiers non intentionnés. -Polices économes par le non-paiement de prime peuvent être renouvelées dans les trois mois, en payant les primes avec une amende de dix centimes par cent, en produisant une preuve satisfaisante de la bonne santé de la vie assurée. -Participation des profits par l'assuré, se montant aux deux tiers de son montant. Un grand Bonus a été déclaré en 1855, montant à 22 per cent par année sur la somme assurée, étant sur les âges de 20 à 40 per cent sur la prime. La prochaine division des profits sera en 1860. Tous les honoraires de Médécins sont payés par la Compagnie. -M. H. ROUTH, Agent. Adresse Médicale. -W. E. SCOTT, M. D. H. L. ROUTH, Agent. 29 mars. 39

VERNIS ET JAPAN. J. & R. C. JAMIESON, No. 20, RUE LEMOINE, -No. 20, MONTREAL. DONNENT avis qu'ils se sont procurés les services d'un Manufacturier de plusieurs années d'expérience en Europe et aux Etats-Unis, et par ce moyen ils auront toujours en vente une grande quantité de VERNIS pour Voitures, Meubles, Habillments, etc., de la meilleure qualité et aux plus bas Prix des Marchés du Canada. 28 mars. na-40

NOEL ROY, TEINTURIER-DEGRAISSEUR, DE NEW-YORK, 51, GRANDE RUE ST. LAURENT, -51, MONTREAL. N. R. informe respectueusement ses amis et le public, tant de la ville que de la campagne, qu'il vient d'ouvrir à l'adresse ci-dessus un NOUVEL ETABLISSEMENT de TEINTURE et de DEGRAISSAGE des Velours, Soies, Laines, etc., Châlemiers, Châles de Crêpe, Robes de Velours, Soies et Mérinos, Rubans, -Surtouts et Pantalons en Drap, Vestes en Drap et en Velours, Cravates en Soie, Flanelles, Gants de Kid de Dames et de Messieurs. M. Noël Roy teint et nettoye aussi les Chapeaux de Paille, Leghorn, Feutre, etc., etc. Prix très modérés. 18 avril. 30

NORB. CODERRE, TAILLEUR, RUE BONSECOURS, (Près de la rue Notre-Dame). M. CODERRE, tout en remerciant ses pratiques et le public de l'encouragement qu'il lui ont accordé jusqu'à ce jour, prend la liberté de les avvertir qu'il a toujours en mains un bon assortiment de Draps, Casimirs, Tweeds, Etoffes légères pour le printemps et l'été, qu'il confectionne à bas prix, à la dernière mode et à court avis. Les personnes qui fournissent leur Drap seront servies avec autant de goût que de promptitude. Tous les ouvrages sont garantis. 18 avril. 42

COX & COLLINS, FORGERONS ET FAISEURS DE FLEAUX, MANUFACTURIERS DE BALANCES PATENTES, 30, Rue St. Gabriel, 32, MONTREAL, Ancien Bureau du "Montreal Herald." 5 mars. 30

ASSURANCE DITE UNITY Fire & Life Insurance Association D'ANGLETERRE. CAPITAL SOUSCRIT: £2,500,000 etc. CAPITAL INVESTI POUR LE FEU: \$291,912 REVENU DU FEU: 335,000 FONDS RESERVE: 52,805 REVENU DE LA VIE: 137,500 FONDS SUR L'ASSURANCE DE LA VIE: 332,657 W. P. REYNOLDS, Directeur. CHARLES A. BRAULT, Assistant-Agent. H. M. PERRAULT, Inspecteur. Les derniers rapports présentés aux actionnaires montrent que près de trois cents réclamations pour le feu ont été arrangées durant l'année dernière et le fonds d'assurance sur la vie a augmenté de \$33,400. On donne des polices sur la vie et le feu aux taux chargés par les autres compagnies anglaises. W. P. REYNOLDS, Directeur dans l'A. B. de N. Bureau, 48, Rue St. François-Xavier. 21 mars. em-37

MANUEL PARISSIAL, RECOMMANDÉ POUR LES MISSIONS, A Vendre en GROS et en DETAIL CHEZ Z. CHAPELEAU 112, Rue Notre-Dame, 112, Vis-à-vis le Palais de Justice. Il contient les Prières ordinaires du Chrétien, les Psaumes et les Hymnes de l'Office Paroissial, les Evangiles de l'année et un Recueil de Cantiques. MANUEL DE PIÉTÉ, A l'usage des Congrégations de la Sainte-Vierge, Contenant toutes les Prières à l'usage du Chrétien, les Hymnes de l'année et un Recueil de Cantiques pour les Dimanches et Fêtes de l'année. 30 avril. 53

PIERRE FAUTEUX, IMPORTATEUR DE Marchandises Sèches, No. 112, -RUE ST. PAUL, -No. 112, Vis-à-vis de Thomas Tiffin, Ecr. A constamment en mains un grand Assortiment de MARCHANDISES FRANÇAISES et ANGLAISES, TAPIS pour SALON, etc. Hardes faites à bas Prix, qu'il vendra en GROS et en DETAIL. -Toutes sortes d'ÉPICERIES et PROVISIONS en GROS seulement. -DE FILCS- Un Assortiment général de CHAUSSURES pour Hommes, Femmes et Enfants. 16 avril. em-47

JOS. F. DIT DESPATIS, MEUBLIER, 192, Rue Notre-Dame, Entrée par la Cour à côté de MM. H. et H. Merrill. J. F. dit D. informe ses amis et le public en général qu'il continue à recevoir des ordres pour MEUBLES, etc., de première qualité et de toute espèce. Il tient aussi en mains un Assortiment général de MEUBLES, qu'on peut visiter en tout temps. Il demande respectueusement que les personnes qui ont besoin de beaux Meubles à bon marché, viennent le visiter, avant d'aller ailleurs. BAS PRIX. 5 mars. 30

Denis & Desnoyers, AVOCATS, Rue St. Vincent, Bâtisse de M. Sorphiano. M. DENIS suivra les Circuits de VAUDREUIL, SOULANGES et BRAMBERSON. M. DESNOYERS suivra les Cours du District de TERREBONNE. Montreal, 16 mars. 25

J. P. CRAIG, FACTEUR DE PIANOS, 82, RUE ST. LAURENT, -82, MONTREAL. M. CRAIG invite les personnes qui désirent faire l'acquisition d'un bon Piano, de venir faire une visite à son atelier, où elles trouveront un assortiment varié qu'il vendra à des prix très réduits. ACADEMIE DE JEUNES DEMOISELLES. Mme H. E. CLARKE et Mlle E. LACOMBRE ont commencé leurs Cours d'Instruction le 1er septembre dernier, Rue Craig, No. 16, à Montréal. Dans ce Cours sont enseignés les Français dans toutes ses branches, par Mlle Lacombe, de Paris, et ses assistantes, ainsi que l'Anglais, par M. et Mlle Clarke, de Londres. La Musique, le Dessin, ainsi que tous les autres talens d'agrémens seront montrés par les meilleurs maîtres. Quelques élèves pourront être reçues comme pensionnaires, à des prix raisonnables. Pour les renseignements, s'adresser aux Messieurs de l'Évêché et à ceux du Séminaire, ainsi qu'à J. L. Brault, P. Moreau, T. Doucet et L. Boyer, écrivains, à Montréal. 25 Oct. 97

DR. TRESTLER, DENTISTE. OCCUPERA son nouveau Domicile de la Rue St. Jacques, dans la maison de Sir L. H. Lacontaine, Bureau, encoignure des Rues St. Lambert et Petite Rue St. Jacques, vis-à-vis de chez le Dr. Nelson. 25 avril. 51

M. E. CHARPENTIER, AVOCAT, 30 - RUE ST. GABRIEL - 30, ANCIENNE BATISSE DU HERALD. 4 mai. 52

C. E. LAMONTAGNE, Notaire, 30, RUE ST. GABRIEL, -30, 4 mai. em-53

L. J. PREGEN, LIBRAIRE, RUE NOTRE-DAME, Vis-à-vis le Séminaire, Montréal. Il a constamment en mains -Livres de Poésie d'histoire et d'École, Papeterie, etc., etc. Encadrage de toute description, sous le plus court avis. 19 janv. 54

MADAME LAROCQUE, No. 32, Rue Lamontagne, BONNE LAVEUSE ET BONNE REPASSEUSE, Montreal, 12 août. 76

DEMENAGEMENT: P. E. G. COMMIRE, MENUISIER ET CHARPENTIER, Vient de transporter son Etablissement à 174 - Rue St. Joseph, -174. P. E. G. COMMIRE fait à ordre toutes sortes d'ouvrages dans sa branche principalement des Ecoles, dans tous les genres, des Vitreaux de Modèles, des Lettres en bois dorées pour enseignes de toutes espèces, etc., etc. Il espère par sa ponctualité, le fini de ses ouvrages et ses bas prix mériter une part du patronage du public. 4 mai. em-55

DEMENAGEMENT: F. X. ROY, CARROSSIER, ETC., AVERTIT ses pratiques et le public en général qu'ayant dissous la Société ROY et LÉDOUX, il vient de transporter son Etablissement à la place si bien connue comme étant ci-devant occupée par feu J. G. GAUTHIER, (CASSINO), COIN DES Rues St. Laurent et Dorchester, où il tiendra constamment le meilleur Assortiment de CAROSSES et autres VOITURES en usage, dans le meilleur style et les derniers goûts. Il fera aussi toutes les Commandes qu'on voudra bien lui confier au goût des pratiques et sous le plus court délai. Prix très modérés. 30 avril. 53

MANUEL PARISSIAL, RECOMMANDÉ POUR LES MISSIONS, A Vendre en GROS et en DETAIL CHEZ Z. CHAPELEAU 112, Rue Notre-Dame, 112, Vis-à-vis le Palais de Justice. Il contient les Prières ordinaires du Chrétien, les Psaumes et les Hymnes de l'Office Paroissial, les Evangiles de l'année et un Recueil de Cantiques. MANUEL DE PIÉTÉ, A l'usage des Congrégations de la Sainte-Vierge, Contenant toutes les Prières à l'usage du Chrétien, les Hymnes de l'année et un Recueil de Cantiques pour les Dimanches et Fêtes de l'année. 30 avril. 53

PIERRE FAUTEUX, IMPORTATEUR DE Marchandises Sèches, No. 112, -RUE ST. PAUL, -No. 112, Vis-à-vis de Thomas Tiffin, Ecr. A constamment en mains un grand Assortiment de MARCHANDISES FRANÇAISES et ANGLAISES, TAPIS pour SALON, etc. Hardes faites à bas Prix, qu'il vendra en GROS et en DETAIL. -Toutes sortes d'ÉPICERIES et PROVISIONS en GROS seulement. -DE FILCS- Un Assortiment général de CHAUSSURES pour Hommes, Femmes et Enfants. 16 avril. em-47

JOS. F. DIT DESPATIS, MEUBLIER, 192, Rue Notre-Dame, Entrée par la Cour à côté de MM. H. et H. Merrill. J. F. dit D. informe ses amis et le public en général qu'il continue à recevoir des ordres pour MEUBLES, etc., de première qualité et de toute espèce. Il tient aussi en mains un Assortiment général de MEUBLES, qu'on peut visiter en tout temps. Il demande respectueusement que les personnes qui ont besoin de beaux Meubles à bon marché, viennent le visiter, avant d'aller ailleurs. BAS PRIX. 5 mars. 30

Denis & Desnoyers, AVOCATS, Rue St. Vincent, Bâtisse de M. Sorphiano. M. DENIS suivra les Circuits de VAUDREUIL, SOULANGES et BRAMBERSON. M. DESNOYERS suivra les Cours du District de TERREBONNE. Montreal, 16 mars. 25

J. P. CRAIG, FACTEUR DE PIANOS, 82, RUE ST. LAURENT, -82, MONTREAL. M. CRAIG invite les personnes qui désirent faire l'acquisition d'un bon Piano, de venir faire une visite à son atelier, où elles trouveront un assortiment varié qu'il vendra à des prix très réduits. ACADEMIE DE JEUNES DEMOISELLES. Mme H. E. CLARKE et Mlle E. LACOMBRE ont commencé leurs Cours d'Instruction le 1er septembre dernier, Rue Craig, No. 16, à Montréal. Dans ce Cours sont enseignés les Français dans toutes ses branches, par Mlle Lacombe, de Paris, et ses assistantes, ainsi que l'Anglais, par M. et Mlle Clarke, de Londres. La Musique, le Dessin, ainsi que tous les autres talens d'agrémens seront montrés par les meilleurs maîtres. Quelques élèves pourront être reçues comme pensionnaires, à des prix raisonnables. Pour les renseignements, s'adresser aux Messieurs de l'Évêché et à ceux du Séminaire, ainsi qu'à J. L. Brault, P. Moreau, T. Doucet et L. Boyer, écrivains, à Montréal. 25 Oct. 97

DR. TRESTLER, DENTISTE. OCCUPERA son nouveau Domicile de la Rue St. Jacques, dans la maison de Sir L. H. Lacontaine, Bureau, encoignure des Rues St. Lambert et Petite Rue St. Jacques, vis-à-vis de chez le Dr. Nelson. 25 avril. 51

M. E. CHARPENTIER, AVOCAT, 30 - RUE ST. GABRIEL - 30, ANCIENNE BATISSE DU HERALD. 4 mai. 52

C. E. LAMONTAGNE, Notaire, 30, RUE ST. GABRIEL, -30, 4 mai. em-53

L. J. PREGEN, LIBRAIRE, RUE NOTRE-DAME, Vis-à-vis le Séminaire, Montréal. Il a constamment en mains -Livres de Poésie d'histoire et d'École, Papeterie, etc., etc. Encadrage de toute description, sous le plus court avis. 19 janv. 54

MADAME LAROCQUE, No. 32, Rue Lamontagne, BONNE LAVEUSE ET BONNE REPASSEUSE, Montreal, 12 août. 76

M. A. BAZINET, CHAPELIER ET MANCHONNIER, EN GROS ET EN DETAIL. Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent, (Vis-à-vis le Palais de Justice). M. A. BAZINET Nettoye, Teint et Répare toutes espèces de PELLETERIES. BAS PRIX. GUILBAULT et DUFRESNE, RELIEURS, Coin des Rues St. Vincent et St. Amable (Vis-à-vis la Librairie de MM. J. B. ROLLAND & FILS, MONTREAL. MM. GUILBAULT & DUFRESNE exercent, sur commande et dans le plus court délai, toute espèce de RELIURES, dans les derniers goûts et aux prix les plus modérés. Ils ont aussi pourvus d'un Moulin à Régler le Papier, et sont prêts à entreprendre toute espèce d'ouvrages en ce genre. 31 janvier. 55-56

SUCRE D'ERABLE A VENDRE PAR C. F. FITZPATRICK. 19 CHS. A. PARISEAU, AVOCAT, 24, -Rue St. Vincent, -24, MONTREAL. 11 octobre. na-53

GARAUULT & RIVARD, AVOCATS, No. 25, Rue St. Vincent. 1 juin. PATRICK O'LEARY, M. D., MÉDECIN et CHIRURGIEN, Place Chaboulet. 115, -Rue St. Joseph, -115. HEURES DE CONSULTATION Le Matin. De 8 heures à 10 heures. Le Soir. De 5 heures à 7 heures. 13 janvier. DR. LAROCQUE, 14, -Petite Rue St. Jacques, -14, MONTREAL. (En face de chez le Dr. Trudel.) 19 juillet. a-59

IMPRIMERIE ET PUBLIE PAR Plinguet et Cie.